

Mairie
2 place de la Mairie
31440 CAZAUX-LAYRISSE

Permanence : samedi de 9 à 12 heures
Téléphone : 05 61 95 17 96
Mél : mairie.cazauxlayrisse31@gmail.com

Objet : bilan annuel n° 3

Aux habitants de la commune

Le 16 mai 2023

Madame, Monsieur,

Depuis le début de notre mandat, nous venons, au printemps, faire le point sur l'actualité de la commune, les réalisations abouties et en cours, les projets à venir.

*** Ce qui a été fait**

- grâce au pool routier, les travaux prévus avec le goudronnage et l'aménagement de l'entrée du cimetière du bas et de l'impasse de Cantruc ont été menés à bien et permettent ainsi un embellissement de cette partie du village.

- les travaux ont été engagés en juin dernier par l'entreprise de Jean-Claude RUMEAU pour remettre en état les chemins et curer les fossés mis à mal par les inondations de janvier 2022. Ces interventions se sont faites sur le chemin des Coustalats, sur les chemins de la Husse, des Héréchous, du Plan et des Cruzeières. Les subventions reçues de l'État et du Département ont couvert une bonne partie des dépenses.

- la commune a pu bénéficier, grâce à un tirage au sort favorable mené sous l'égide de la Communauté de Communes, d'une statue « Équilibre et harmonie » ; celle dernière a été sculptée courant juillet dernier lors du festival du marbre de Saint-Béat par l'artiste ukrainien Vasyl TATARSKYY ; elle est arrivée en octobre et a été installée près de l'église du village du bas. Son inauguration devrait avoir lieu en juin prochain.

Vasyl, accompagné d'autres sculpteurs du festival et des organisateurs, est venu au village fin juillet pour nous rencontrer et voir l'emplacement de sa prochaine production.

- la commune a acquis de nouveaux panneaux électoraux qui ont été installés pour les dernières élections présidentielles et législatives.

- l'électricien JEANJEAN est intervenu à l'église, à la Mairie, au garage communal pour remplacer projecteurs et néons existants de lampes LED.

- de nouveaux locataires occupent l'appartement de l'ancienne école depuis mai dernier. Il s'agit de Stéphan LEGER (qui étant jeune avait habité au village avec sa famille) et Carole BUTTARD.

- sous l'égide de l'INSEE, l'agent recenseur Nathalie BARTHE (qui exerce également les fonctions de secrétaire de mairie) a procédé au recensement de la population de la commune, deuxième quinzaine de janvier. Cette opération nous permet d'avoir le nombre d'habitants utile pour le montant des subventions qui nous sont allouées.

- des habitants de la commune et des chasseurs ont participé à la journée citoyenne en juillet dernier. Elle a permis de nettoyer les voies et places de notre commune. Une autre demi-journée s'est également déroulée fin août avec les chasseurs et la municipalité pour le débroussaillage du sentier de la Coste ; ainsi, aujourd'hui, on peut aisément relier Montmajou par le chemin des Héréchous.

- une sensibilisation aux gestes qui sauvent s'est déroulée dans la salle de réunion de la Mairie le samedi 18 février ; Frédéric LOUIS, infirmier de son état et habitant notre village, a animé la séquence pour une dizaine de participant(e)s. Une autre session est prévue à l'automne.

- le 25 mai dernier, la commune a eu la visite de notre député Joël AVIRAGNET, de la présidente de la région Carole DELGA accompagnés de conseillers communautaires et régionaux. Cela a été l'occasion de présenter les projets du village.
- nous avons également reçu le 23 novembre, Sophie GURIDI, directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Haut garonnaises ; nous lui avons présenté la commune, ses particularités et ses objectifs à court et moyen terme.
- nous nous rendons compte que l'eau potable est de plus en plus en bien précieux qui se fait, dans de nombreuses régions, rare. Les précipitations pluvieuses et neigeuses automnales et hivernales n'ont pas atteint dans nos régions les niveaux attendus. Il faudra donc privilégier une consommation modérée pour assurer un débit correct dans nos canalisations.
- depuis le 1^{er} janvier, le service des ordures ménagères nous demande de trier davantage de déchets avec les plastiques, entre autres. Le but est de ne mettre dans nos poubelles que le strict nécessaire, tout ce qui ne peut pas être trié. Il est dans l'intérêt de tous et de l'environnement, de bien respecter les consignes.

*** Ce qui est en cours**

- dans le cadre du pool routier, la réfection d'un mur de soutènement au chemin des Coustalats ainsi que le cimentage de radiers sur ce même chemin restent à faire.
 - le projet d'enfouissement des réseaux route de Baren est en cours d'achèvement. La canalisation d'eau potable a été changée, les branchements électriques ont été faits. Il reste pour l'entreprise CASSAGNE à mettre en place les nouveaux candélabres et à enlever les anciens ; il lui reste également, après accord d'Orange, à connecter chaque habitation en branchement cuivre.
 - la fibre optique arrive enfin au village. À ce jour, seules quelques maisons peuvent s'équiper auprès d'un opérateur de leur choix. Nous avons prévu d'organiser une réunion d'information avec « Haute-Garonne Numérique », émanation du Conseil Départemental gestionnaire du projet ; nous attendons une réponse de cette instance avec à la clé, la date effective où l'intégralité de la commune pourra se brancher.
 - le poteau de télécommunication SFR installé chemin des Héréchous devrait, d'après l'entreprise chargée du projet CIRCET, être opérationnel au début de l'été. Aujourd'hui, le câble souterrain qui va alimenter en électricité le prochain relais a été tiré par l'entreprise CASSAGNE. Le transformateur de départ a été installé chemin de la Coume, un second le sera sur zone dès la mise en place poteau. Le forestier MIR a procédé à l'abattage des arbres (qui avaient été marqués par l'ONF) et au transport des grumes chemin du Plan. SODECIBA devrait mener les travaux de terrassement en mai pour que le futur relais puisse être érigé et branché.
Ce projet a été initié en 2019 et faisait partie du plan de l'État « ». Le confinement peut, en partie expliquer le retard, mais les complications et attermoissements de toute nature ont émaillé toutes les étapes.
 - le projet d'appartement sur le site de l'ancienne école du village est lancé. L'architecte BARRAU de Montréjeau nous accompagne et a déposé le permis de construire. Une fois celui-ci accepté, sera procédé au montage du marché public à lots : chaque lot de travaux sera précisé et publié sur un journal d'annonces légales (à l'occurrence la Dépêche du Midi) ; à partir des offres reçues, des entreprises seront choisies et un planning des différentes phases du chantier, élaboré.
- Pour financer ce projet, la commune a obtenu des subventions (de l'État, de la Région et du Département). Elle doit cependant contracter des emprunts pour d'abord payer les entreprises dans l'attente du versement effectif des subventions et du remboursement de la TVA mais aussi financer le reste à charge (68 000 euros) par un prêt sur 20 ans. Avec le prêt consenti par le SDEHG pour les travaux liés au réseau d'électricité menés route de Baren (15 484 euros sur 12 ans), c'est la deuxième fois que notre commune s'engage sur des emprunts avec obligation de verser des annuités de remboursement.

*** Ce qui est projeté**

- avant la fin de l'année, nous allons procéder à l'amélioration du captage de la source des Cruzières, à l'étanchéité des ouvrages et à l'installation d'un périmètre de protection. Ces travaux, pour lesquels des subventions ont été demandées, sont à partager par moitié avec RESEAU 31 qui gère l'eau de Lège ; ce dernier assurera les travaux.

- un projet de viabilisation de la parcelle 466, qui s'étend de la place de la Mairie au ruisseau de la Gourgue, est à l'étude. Une portion qui jouxte la place ne fait pas partie du projet et restera propriété de la commune pour, par exemple, y organiser divers événements. Le reste, soit 6 000 m² sera divisé en 5 lots de 1 200 m² et proposé à la vente. Au préalable, des travaux de viabilisation seront menés pour le bornage, la voirie et les réseaux d'eau, d'électricité et de communication.

L'architecte BARRAU s'est chargé d'obtenir les Certificats d'Urbanisme opérationnels ; il est en train de monter le dossier d'un permis d'aménager.

Ce projet de viabilisation a pour but d'apporter au budget de la commune, des ressources financières supplémentaires.

- un site Internet de la commune est en projet avec l'aide logistique de Haute Garonne Ingénierie (qui dépend du Conseil Départemental). Ce site a pour but de renforcer la communication avec les habitants de la commune, qu'ils soient permanents ou en résidence secondaire ; il s'adressera aussi à tous ceux qui souhaitent obtenir des informations sur le village : son histoire, son quotidien, ses attentes, etc. C'est un projet de dimension modeste qui ne demandera qu'à s'étoffer au gré de la participation et aux apports de chacun.

- la ligne de train Montréjeau-Luchon est annoncée par la Région pour fin 2024. Au niveau de notre commune, divers travaux devraient avoir lieu dès cette année : l'installation de filets pare-blocs sur les rochers au-dessus de la voie, un aménagement du passage à niveau d'Ardet, entre autres.

- divers événements devraient égayer les prochaines semaines : la traditionnelle journée citoyenne se tiendra le 1^{er} juillet, l'inauguration de la statue dont on a parlé plus haut, une rencontre avec une personne qui s'est intéressée à l'histoire de notre commune (on vous donnera des détails dès que sa mise en place sera effective).

Nous sommes toujours à votre disposition lors des permanences du samedi matin, sur notre boîte mel, au téléphone et bientôt, on l'espère sur le site internet ; l'affichage sur le panneau communal de la Mairie est toujours d'actualité pour vous permettre également de rester informés.

Notre but est d'assurer à chacune et chacun un cadre agréable où il fait bon vivre. Nous sommes conscients que l'actualité ne pousse pas toujours à l'optimisme mais, malgré cela, faisons en sorte de trouver un climat apaisant et convivial.

Le Maire,
Jean-Pierre DORE